

FEU! FEU!

La grande vente des marchandises endommagées par la fumée lors du feu de Dimanche dernier, COMMENCERA DEMAIN, LE 2 FEVRIER

Toutes les marchandises endommagées sont sacrifiées.

PIGEON, PIGEON & Cie., OTTAWA.

49 et 51 RUE RIDEAU,

LA MEILLEURE VALBUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS		THÉS NOIRS	
Jeune Hyson, (bon).....	20 cts.	Congou, (bon).....	25 cts.
Poudre à canon, (de choix).....	30 "	" (choix extra).....	30 "
" (extra).....	35 "		
THÉS DU JAPON.			
Bon, (Feuille naturelle).....	18 cts.	Choix Extra (non-coloré).....	25 cts.
De choix ".....	20 "	".....	28 "
Très bon ".....	22 "	Garanti pur ".....	30 "
Choix extra ".....	23 "	".....	35 "

Pas de tirage au sort, achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'OSONNEN, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS,
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART
Sont les Meilleurs
Toutes descriptions de Poèles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.
532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA
JOSEPH BOYDEN

CONFISERIES I PATISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M Broderick.)
MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain de savoir, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.
Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.
On fera bien de venir faire une visite.
A. TRUDEL et Frère.
Ottawa, 1er Dec., 1886.

AVIS
EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendé l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour le complément de ce chemin, et déclinant ses pouvoirs de construction d'autres branches de chemins de fer, et d'amener le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

Aux Electeurs DE LA CITE D'OTTAWA.
MMSSEURS,
A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.
J'approuve comme j'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.
Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attends votre décision avec tous les égards de la reconnaissance et de l'appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.
J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre obéissant serviteur,
Wm G PERLEY.
Ottawa, 15 nov. 1886.

TELEGRAPHIE

Bagarre sanglante
Quebec, 1.—Dans la soirée d'hier une jeune femme sortait du cabaret tenu par un nommé Guillet, rue des Glacis près de la rue Saint Jean, en criant au meurtre. C'était la femme du cabaretier. Elle avait la figure couverte de sang. On accourut à elle du poste des charretiers de la place Montcalm, et elle fut conduite chez le Dr Rinfret, rue d'Aiguillon, qui constata que ses blessures n'étaient pas graves. Il paraît que cette femme était allée se promener au Sault Montorency dans l'après-midi, avec son mari et le frère de ce dernier. Au retour les deux hommes étaient ivres. Le beau frère de la jeune femme aurait eu une querelle avec elle, et l'aurait cruellement frappée à la tête. Quand la police est arrivée sur les lieux et a visité la maison, elle a trouvé tout en désordre; les deux frères Jean et Félix Guillet étaient ivres et à côté d'eux gisait un chien qui avait été tué dans la bagarre.
La jeune femme a été conduite à Saint Sauveur, chez un nommé Le Duc, son beau-frère. Les deux hommes ont été arrêtés.

Résignation de l'honorable M. Rémillard
Quebec, 1er.—L'honorable M. Rémillard, conseiller législatif pour la division de la Durantaye, a résigné son siège ce matin.
La division de la Durantaye comprend les comtés de Montagny et de Bellechasse.
L'honorable M. Hearn, conseiller législatif a refusé péremptoirement d'entrer dans le cabinet Mercier-McShane.

Statistiques
Quebec, 1er.—En 1886, il y a eu à Notre-Dame du Lac Saint-Jean (Robertval), 35 baptêmes, 4 mariages et 50 sépultures. La population est de 1637 âmes, dont 1080 communiants.
—Durant l'année 1886, il y a eu 50 baptêmes, 10 mariages et 10 sépultures dans la paroisse de N. D. de Latrrière. La population est de 1025 âmes.

SOUTH INDIAN

Dans notre entrefilet d'hier, touchant la bénédiction de la cloche de la nouvelle paroisse de South Indian, dans le comté de Russell nous n'avons pu donner qu'un très succinct aperçu de la cérémonie, que nous nous empressons de compléter aujourd'hui par les données qui suivent:
Les parraies et mairaines de la cloche étaient au nombre d'environ trente, savoir:
M et Mde Alex Robillard, de Gloucester; M C H Mackintosh d'Ottawa, représenté par M McDougall, avocat, d'Aylmer; M W Edwards, de Rockland, représenté par M Bryden, marchand, de South Indian; M et Mde Larose, marchand, d'Ottawa; le Rév. Messire Phillion, d'Embrun; M et Mde J St Onge, d'Embrun; M et Mde C St Onge, de South Indian; MM O Quenville et Blais, de Casselman; M et Mde M Sabourin, de Casselman; M S Drapeau, d'Ottawa; M et Mde M Laframbois; M et Mde Dolphis Godard; M et Mde E Paquet; M et Mde Bennett Hoburn; M et Mde D O'Neil, tous de South Indian; M et Mde Joseph Lalonde; MM Jos Bisson et Jos Lafontaine, d'Embrun.
Avant de procéder à la bénédiction de la cloche, sa grâce Mgr l'Archevêque Duhamel épiqua en français et en anglais les diverses phases de la cérémonie qui allait commencer, et dans un langage clair, précis, et instructif tout à la fois, il sut porter dans tous les cœurs les profonds sentiments de dévotion, de dévotion, si nécessaires pour le salut des âmes.
Messire Campeau, de la Basilique, agissant comme diacre, et Messire G. Talbot, curé du lieu, comme sous-diacre.
Le Rév. Messire Gauthier, curé du St. Albert, était également présent à la cérémonie.
Messire Phillion, curé d'Embrun, et M. Stanislas Drapeau, d'Ottawa, furent chargés du chant durant la cérémonie.

Comme nous l'avons dit, hier, la cloche fut baptisée sous le nom de *Casimir-Albert*, et la collecte fut compositivement abondante.

Le Rév. Messire Talbot, curé du lieu, mérita des félicitations pour le succès qui est venu couronner ses labeurs et son zèle. Aussi, on lisait sur sa figure d'apôtre cet épanouissement de joie qui, d'ordinaire, se fait jour quand il y a succès et contentement.
On ne saurait trop féliciter, aussi, la brave population de South Indian sur son amour, son attachement à l'église, et le respect dont elle entoure son vénérable curé. C'est grâce à leur zèle, à leur dévouement religieux et patriotique, si aujourd'hui on voit une chapelle élevée au milieu de ce groupe naïf, encore faible dans ses moyens d'existence, mais plein de courage et de piété pour l'avenir de cet important centre catholique du comté de Russell.
Honneur à tous!

DANS LA CAPITALE

Visite annuelle
Lundi prochain, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel fera sa visite annuelle à la société St Thomas. Nul doute que Sa Grandeur y recevra un accueil sympathique.

Parti Vice-Royal
Son Excellence le Gouverneur-Général doit arriver à Montréal lundi soir à 8.40 hrs p. m. Un comité nommé par la corporation est chargé de se rendre auprès de lui pour lui souhaiter la bienvenue au nom de la ville. L'adresse lui sera présentée. Mardi après-midi, Lord Lansdowne fera l'ouverture de la glissoire de la place Jacques-Cartier.

Société de Colonisation
Hier soir, eut lieu au collège d'Ottawa, l'assemblée annuelle de la société de Colonisation du Long Sault et Temiscamingue. La salle était bien remplie. On y remarquait entre autres dignitaires Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel, M. Campeau et Plantin. Le fauteuil présidentiel était occupé par le Rév. Père Gendreau.

Après les affaires de routine, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque adressa la parole de même que le Rév. P. Gendreau, qui fit voir les progrès faits par la société durant l'année qui vient de s'écouler. Après quoi l'on procéda aux élections des directeurs pour l'année courante qui donnèrent le résultat suivant:
Président—Rév. P. Gendreau;
Vice-Président—F. R. E. Campeau.
Directeurs—Rév. P. Poitras et MM. P. Rivet, L. N. Casault, L. Dubé, et Aug. Laperrière.

En flagrant délit de mensonge
Les quelques rares lecteurs de l'Alliance ont pu lire dans ses colonnes, hier, l'entrefilet suivant qui contient autant de mensonges que de mots:
"Après six ans d'application M. Pitre Juneau, typographe, a obtenu le Sir Hector Langevin du travail extra, le soir faire de la copie à condition que son vote soit enregistré pour les pendants le 22 février."
A cette fausseté nous opposerons le démenti le plus formel donné par M. Juneau lui-même dans les termes suivants:
"Je dene qui que ce soit de prouver que j'ai fait application depuis six ans, et que j'ai reçu de la copie dernière nuit de Sir Hector Langevin; c'est complètement faux, et il n'y a dans tout cela que mensonge et calomnie."
L'organe rouge de Hill ne saurait être démenti d'une manière plus catégorique, mais comme il y a des manies qui sont incurables, nous ne serions pas surpris de le prendre, quelque un de ces jours, le rédacteur de l'Alliance en flagrant délit de mensonges et de perfidies insinuations.

Attention
Le Quinquin LaBarraque est un vin qui fortifie les personnes épuisées par la maladie. Il agit merveilleusement sur les estomacs déliés en augmentant l'appétit et facilitant la digestion.

Les écoles
Noms des élèves des écoles françaises, excellent en bonne conduite, en application, et en économie domestique, durant le mois de janvier 1887.

ECOLE SUPERIEURE:
1er classe.—Marie Louise Lallier
2e classe.—Cléopâtre Valiquette, Blanche Hillman.

ECOLE NOTRE DAME:
1er classe.—Cécile Traversy, Alexina Rochon, Adèle Lemieux
2e classe.—Marie Louise Sarazin, Clotilde Rochon.

3e classe.—Laure Lamontagne, Adelia Mailé, Emélie Cloutier.
4e classe.—Bernadette Gagnon, Emma B-noit, Catherine Charlebois.
5e classe.—Emma Genstant n, Lidya Boileau, Ida Pruneau.
6e classe.—Léa Brisson, Alma Pinard, Louisa Berthiaume.
7e classe.—Alma Lemieux, Marie A. Gagnon, Eva Pinard.

ECOLE STE. ANNE:
1er classe.—Helmina Archambault, Alexina Langlois, Georgiana Tessier.
2e classe.—Hélène Sauvageau, Adélie Archambault, Emma Lorrain.

3e classe.—Floresca Labelle, Laura Cardinal, Mélanie Proulx.
4e classe.—Josephine Ethier, Marie Louise Sauriol, Léonie Bastien.

ECOLE ST. JEAN-BAPTISTE:
1er classe.—1er Division: Exilda Bélanger, Josephine Lafontaine.
2e Division: Annie O'Mally, Alberta Legendre.
2e classe.—Eugénie Charron, Alexina Ethier, Marie Blanche Renaud.

A travers la ville
—Chaque soir, les salles de comités de MM. Perley et Robillard sont remplis de voteurs et le travail qui se fait est considérable.

—Tempête en règle aujourd'hui.

—M. A. A. Adam a été nommé Vice-Président du club politique Macdonald, composé en grande partie de jeunes anglais.

—Le constable McGinnis qui s'était gelé la figure et les mains en conduisant au poste un prisonnier récalcitrant, a repris les devoirs de sa charge.

—Il y aura une éclipse totale de lune visible en Canada, le 8 février courant.

—Il a enfin été décidé que la neige devait être enlevée des rues principales et la police a reçu des ordres sévères à cet effet. La ville y gagnera considérablement pour peu que cette règle soit mise en vigueur partout.

—Ce soir, il y aura séance de gala à la glissoire laché. La glissoire sera illuminée.

—Le Dr Robillard, officier sanitaire dit que l'état de la ville est actuellement des plus satisfaisants sous le rapport de la santé. Il n'y a présentement qu'un seul cas de maladie contagieuse et c'est un cas de fièvre scarlatine.

—Le Patinoir à Roulettes a été converti de nouveau en salle de Théâtre et chaque soir, une affluente assez considérable s'y donne rendez-vous pour assister aux représentations de la troupe Steison.

—Le Rév. Père Gontier, de l'église St Jean Baptiste, a obtenu une vacance de trois mois pour le rétablissement de sa santé. Il se rendra à St Hyacinthe et sera remplacé par le Rév. P. Chauveau.

—Une fausse alarme sonnée à la boîte 52 à 9 h urez ce matin a fait faire une course inutile aux pompiers.

—Il y aura ce soir musique au Rond à Patin de M. Ratté.

—Le marché à foin était plus considérable hier matin que jamais encore; les prix variaient entre \$9 et \$10 tonne, malgré la quantité.

—Il y aura ce soir, réunion du comté de feu et de l'éclairage.

—La pierre syénite requise par la corporation ne sera pas entièrement livrée avant la fin d'avril prochain.

—Une sérieuse bagarre a eu lieu durant la nuit de lundi dans la cabane sur la glace entre Ottawa et Hull ou l'on détaille de la boisson beaucoup plus qu'il devrait être permis; les coups de poings peluvalent et plusieurs des combattants s'en sont retirés avec des yeux pochés au beurre noir.

—On a commencé hier l'extension du service postal jusqu'à New-Edinburgh ou trois boîtes ont été apposées afin que les lettres y soient prises le même jour, tel que cela se pratique à Ottawa.

—Le marché à bois est encombré de blocs de glace que les bouchers ont à faire placer dans leurs glacières pour usage durant la saison d'été.

BULLETIN COMMERCIAL

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant; 466 rue Sussex.

Triple action—Il y a dyspepsie de l'estomac, la dyspepsie du foie et la dyspepsie des intestins, suivant que l'un ou l'autre de ces trois organes est affecté. Le remède du Dr Sey, en rendant à ceux-ci leur vigueur, en les stimulant et les renforçant, tarit graduellement la source d'un nombre infini de maladies.

A VENDRE

Une magnifique propriété située sur la rue de l'Eglise, Ottawa, (connue comme propriété de Mde Deault) avec lot de terrain avoisinant, en excellentes conditions.
DE PLUS

Une autre propriété située sur la rue Water; le tout sera vendu à bon marché. Un véritable bargain et une chance pour les capitalistes—S'adresser immédiatement sur les lieux ou à

C. GOULET,
Epicier, coin des rues Cumberland et Water.
Ottawa, 31 janvier 1887—18

IN THE SURROGATE COURT OF THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the just publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, at his Chambers, in the Court House, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing as guardian of the said Pierre Hyacinthe Chabot, guardian of his infants children Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Béatrix Chabot.

V. L. IN. & ADAM,
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.
Ottawa, 28th January, A.D., 1887.

AVIS AUX-ENTREPRENEURS.

ON REÇOITRA à ce Bureau, jusqu'à Lundi le 14ème jour de Février prochain, inclusivement, des soumissions cachetées et adressées au soussigné avec la suscription "So mission pour Chauds à l'usage des dragueurs," pour la construction et la livraison de

DEUX CHAUDS A DECHARGEURS LATERAUX A L'USAGE DES DRAGUEURS.

suivant le plan et le devis que l'on pourra voir à partir de Lundi, le 31 Janvier courant, aux endroits suivants: au Bureau de M. James Nelson, Montréal; au Département des Travaux Publics, Ottawa; à la Douane, Kingston, et à la Douane, Ste. Catherine, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie, et dont les blancs devront être convenablement remplis, et rigés de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté" égal à cinq pour cent du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'écote pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEL,
Secrétaire
Dept. des Travaux Publics,
Ottawa, 24 Janv., 1887.

93 ann...
Par un...
Pour de...
Pour que...
Milton Hob...
Adm...
Club...
Jeunes...
Une ass...
tenue dans...
CIATION...
VATRICE...
Vendredi...
Tous le...
sont priés...
3 février...
LE...
Ottawa...
Trois sen...
séparent du...
dit final...
D'ici là, tou...
désirent a...
pher la po...
doivent pa...
avec zèle...
de MM. R...
deux favori...
servatrice d...
Le fait qu...
dans cette...
le gouvern...
être suppor...
qui ne dési...
mon des af...
on tant fai...
truction du...
Canadien, q...
industries...
opposés à...
pouvait c...
prospérité...
disons nous...
efforts et tr...
à l'élection...
ley, qui son...
d'expérience...
tous les rap...
dignement...
munies de...
Les jeunes...
à joindre lo...
une grande...
cette cause...
le peuple o...
mot, doivent...
élection, afin...
des candidat...
sera, en mé...
du grand pa...
La lutte...
ment est la...
le lieu dep...
es et nous...
que tous les...
servatrice se...
un plaisir m...
travailler de...
que le 22 co...
Perley soit...
les représen...
dans le Parle...
majorités in...
donald est...
laire par exc...
que en est u...
les hommes...
que national...
Les pilules...
leur remède...
aux joues l...
perdue par...
remède est...
mie de Paris